

# NOTE DE POSITIONNEMENT du Groupe *initiatives*

Extrait des travaux publiés dans *TRAVERSES* n°48

## Pour une approche systémique et volontariste d'accompagnement des trajectoires d'autonomisation des jeunes



Crédits : Solihis © Bélibi TURINE Agence MAPS

En Afrique<sup>1</sup>, **2 personnes sur 3 ont moins de 25 ans**. Selon toutes les prospectives, ces chiffres devraient continuer à croître dans les prochaines décennies. Cette structure démographique n'est pas sans conséquences sur l'organisation sociale, économique et politique des pays africains. Elle peut constituer un énorme potentiel pour leur avenir, notamment en termes de dividende démographique. A condition d'investir dans ces jeunes. Or **cette catégorie se heurte actuellement à un problème majeur d'accès aux ressources** (économiques, sociales, culturelles et politiques), tandis que les changements plus globaux connus au sein des sociétés africaines modifient en profondeur les processus d'autonomisation des jeunes, ne leur laissant qu'une marge de manœuvre limitée.

Depuis la décennie 2000, des engagements forts ont été pris, tant par les Etats africains que par leurs partenaires techniques et financiers. Toutefois les actions expérimentées par ces différents acteurs ont tendance à privilégier la formation professionnelle et l'intégration des jeunes en emploi et/ou le développement de l'entrepreneuriat, tandis que **la question de leur accès aux droits économiques, sociaux et citoyens est rarement posée**.

Pour les associations de solidarité internationale aussi, la question des jeunes se pose avec acuité. A l'image de la thématique du genre, la question des jeunes interroge nos manières de faire. A partir d'expériences des organisations membres et partenaires du Groupe *initiatives*, les journées d'études du mois de mars 2019 ont permis d'identifier une série de constats et de points de vigilance. Ils invitent à **repenser la thématique des jeunes dans une approche inclusive, systémique et politique**. Ils questionnent également la notion de « bénéficiaires » en plaidant pour une **reconnaissance des jeunes comme acteur-trices et partenaires de nos actions**.

Ces points de vigilance s'adressent aux différents acteurs engagés aux côtés des jeunes, en premier lieu les organisations de solidarité internationale, mais aussi les acteurs institutionnels de niveau national ou local, qui élaborent et mettent en œuvre les politiques en faveur des jeunes, ainsi que leurs partenaires techniques et financiers. Ils concernent également les organisations professionnelles et les acteurs privés.

1. Pour assurer une cohérence géographique, les expériences et pratiques citées dans ce *Traverses* se situent sur le continent africain. En revanche, les recommandations opérationnelles qui sont tirées de ces analyses peuvent s'appliquer à d'autres contextes d'intervention.

## 1. La figure du « jeune » : déconstruire les idées reçues

Tour à tour pensé-es et vécu-es comme vecteur-rices de perturbation de l'ordre public ou, au contraire, comme porteur-euses de changement et de modernité, les jeunes cristallisent sur elles-eux l'attention, en particulier lorsque d'importantes mutations sont en cours au sein de la société. La circulation de discours normatifs à leur sujet (désœuvrement et oisiveté, migrations, attrait de l'argent facile et de la modernité, participation aux violences armées, etc.) contraste par ailleurs avec le peu de données et de connaissances empiriques disponibles sur leurs trajectoires. Elle empêche par ailleurs le développement de stratégies adaptées.

- **Les jeunes ne constituent pas un groupe monolithique :** La notion de jeunesse se définit davantage en lien avec des pratiques sociales et culturelles qui accompagnent des périodes de transition, plutôt qu'en rapport à un âge biologique. Par ailleurs, à l'intérieur de cette catégorie et dans ses relations avec d'autres, différents facteurs influencent les rapports de pouvoir, tels que le genre, l'origine, le niveau d'étude, etc., les plaçant à l'intersection de plusieurs discriminations et ont un impact sur leurs conditions de vie et situations. Parler de jeunesses au pluriel permet de mieux prendre en compte la diversité des situations et des trajectoires.
- **Les jeunes ne constituent pas une catégorie statique :** Les jeunes sont des acteur-rices d'une organisation sociale. Produit de rapports sociaux, cette dernière délimite la place et le rôle des individus en fonction de leurs appartenances (identité sexuée, âges, classe, origine sociale et religieuse) et des stéréotypes qui leur sont associés influant ainsi sur le degré et la nature de leur participation à la vie publique et leurs conditions d'accès aux ressources. Ces positionnements s'inscrivent dans des contextes dynamiques et sont de fait mouvants.
- **Les jeunes sont des acteur-trices de leur territoire :** Même si elles-ils sont confronté-es à de nombreux obstacles qui entravent la réalisation de leurs projets, les jeunes n'échappent pas aux transformations sociales en cours. Elles-ils démontrent par ailleurs quotidiennement leur détermination et leur capacité à être des acteur-trices de leur avenir et de leur territoire. Lorsque l'espace d'expression se libère et se démocratise et qu'elles trouvent les moyens pour exprimer ses aspirations, les jeunesses font preuve de créativité, à travers l'entrepreneuriat mais également via de nouvelles formes d'expressions artistiques et culturelles, voire politiques, d'engagement social et citoyen.

## 2. Soutenir des stratégies et politiques ambitieuses à destination des jeunes

Les changements sociodémographiques en cours incitent à soutenir, de toute urgence, des politiques publiques ambitieuses et volontaristes à destination des jeunes, en tenant compte du défi du nombre mais aussi en s'attaquant aux problèmes de fonds auxquels les sociétés sont confrontées. Et ceci aux différents échelons (local, national, sous-régional et international).

- **Privilégier une approche systémique permettant d'activer les différents leviers économiques, sociaux et politiques :** Les

trajectoires d'insertion des jeunes ne se limitent pas à une question d'autonomisation financière (passant par l'accès à l'emploi) mais placent l'activité dans la perspective d'une trajectoire de vie – l'activité confère aussi une position sociale. Il est donc nécessaire de dépasser la seule prise en compte de l'insertion professionnelle pour ouvrir sur des thématiques telles que l'accès des jeunes à des droits économiques, sociaux et politiques, et plus largement de poser la question des modèles de développement favorables aux jeunes.

- **S'inscrire dans une dynamique politique d'accompagnement des transformations sociales en cours :** Accompagner les jeunes dans leurs processus d'autonomisation ne dispense pas de questionner les structures socio-culturelles et les rapports de pouvoirs qu'elles engendrent. Au contraire, l'enjeu est de desserrer les contraintes des jeunes et de travailler à l'évolution de ces représentations pour favoriser une répartition des ressources et pouvoirs plus équitable.
- **Inclure l'environnement social dans les dispositifs d'accompagnement :** Les jeunes évoluent et s'inscrivent dans un environnement social plus global tandis que le rôle des réseaux familiaux et communautaires est souvent prépondérant dans leur processus d'accès à l'autonomie. Agir sur et avec leur environnement social implique donc de souligner les intérêts communs (entre ainé-es et jeunes) et de démontrer les répercussions positives de cet accompagnement pour les jeunes elles-eux-mêmes, leur entourage et plus globalement pour la société dans son ensemble. Comme pour la thématique du genre, des projets s'adressant exclusivement aux jeunes ne peuvent pas être l'unique réponse.
- **Favoriser la cohérence au sein des politiques sectorielles et des interventions :** L'accompagnement des jeunesses est souvent traité par différentes politiques sectorielles qui se traduisent souvent par des rattachements institutionnels distincts. Du côté des appuis extérieurs, les partenaires techniques et financiers fonctionnent également souvent en silos, avec des résultats et des impacts attendus sur de courtes échéances. L'engagement sur une thématique aussi transversale doit permettre de favoriser le décloisonnement des politiques, en contribuant à l'articulation des échelles et en renforçant la coordination des politiques sectorielles et entre acteurs de l'insertion des jeunes.

## 3. Développer des modes de faire adaptés aux profils et contraintes des jeunes

Il n'existe non pas une mais des jeunesses. La prise en compte de cette diversité a pour corollaire l'impossibilité de proposer des solutions « clés en main » mais suppose une analyse fine des contextes, des trajectoires de vie et des dynamiques sociales afin d'adapter les stratégies et modes d'accompagnement en fonction des besoins et des intérêts spécifiques de chacun-e.

- Dans une majorité de projets/programmes, le point de vue et les aspirations des jeunes ne sont pas pris en compte de manière systématique, tant au moment du diagnostic que dans les autres étapes de développement des dispositifs. Afin de proposer des stratégies d'actions pertinentes et efficaces, des **moyens**

**humains, financiers et en temps doivent être sécurisés dès le démarrage des interventions**, afin de permettre une analyse et une compréhension des conditions, contraintes et/ou opportunités rencontrées par les jeunes.

- Accompagner les initiatives portées par les jeunes et les aider à maintenir la dynamique lancée dans la durée implique de se doter de **moyens et outils financiers simplifiés et adaptés** à leurs contraintes (absence de garanties, de fonds de départ, pesanteurs sociales qui jouent sur la « crédibilité » des jeunes, etc.) tels que les financements « en cascade ». Cela nécessite aussi d'expérimenter des nouveaux modes d'accompagnement, d'innover, d'échanger entre pairs et suppose donc de la **flexibilité**. La **recherche-action** doit être privilégiée.
- A l'instar de ce qui se met progressivement en place sur le genre et/ou le climat, des **cadres de redevabilité** (s'appuyant sur des outils et marqueurs « jeunesses ») peuvent être définis pour permettre de mesurer les progrès réalisés. A condition qu'ils soient **accompagnés de moyens dédiés à leur appropriation** (formation, accompagnement) pour éviter les approches standardisées.

## ENGAGEMENTS DES ORGANISATIONS MEMBRES DU GROUPE INITIATIVES

Le Groupe *initiatives* et ses organisations membres défendent une approche inclusive, systémique et politique d'accompagnement des jeunesses actrices.

De ce fait, nos organisations s'engagent à :

- **Mettre les jeunes et leurs projets de vie au cœur des stratégies et initiatives que nous expérimentons** : Nos organisations se doivent d'être davantage à l'écoute des jeunes,

de leurs besoins/aspirations et de leurs stratégies diversifiées. En d'autres termes elles doivent se donner les moyens de « capter » la diversité des demandes des jeunes. Cela suppose de : i) renforcer la prise en compte des jeunes dans nos différents secteurs d'intervention, (ii) leur donner un accès à l'information, tant dans leur parcours individuel (possibilité de faire des choix car présence d'options alternatives), que dans un parcours collectif en favorisant leur engagement dans leur société ; iii) de les inclure dans la co-construction de solutions pour leur permettre d'être des acteur-trices de celles-ci (passage de bénéficiaires à usager-ères).

- **Se positionner en accompagnateur et en catalyseur du changement** : D'opératrices nos organisations doivent passer à un rôle d'accompagnatrices et de facilitatrices afin de créer les conditions favorables à l'expression et à l'action de tous-tes les jeunes. Considérer les jeunes comme des partenaires, plutôt que des bénéficiaires ciblés-es par nos interventions, participe à leur reconnaissance comme acteur-trices du développement et peut contribuer à leur *empowerment*.
- **S'inscrire dans une démarche de promotion des synergies et des complémentarités** : En interne, entre différents secteurs d'activités, et entre nos organisations, par la mise en place de consortia ou de capitalisations croisées par exemple, permettant ainsi de mettre à profit la diversité de nos champs d'action et de proposer des solutions systémiques.
- **Au sein de nos organisations aussi, faire de la place aux jeunes !** En accompagnant le renouvellement des classes d'âge par le recrutement et la montée en puissance de salarié-es plus jeunes, en privilégiant l'accompagnement sénior/junior et en favorisant la prise de responsabilités au sein de nos instances de gouvernance.



Projet Sunu Gox, Sénégal.



Programme FAJR, Mauritanie. Bilan collectif des actions du projet avec les associations.

**Groupe initiatives**

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle  
94 736 Nogent-sur-Marne  
contact@groupe-initiatives.org

[www.groupe-initiatives.org](http://www.groupe-initiatives.org)

## SES MEMBRES



Née en 1993, le Groupe initiatives (Gi) est un collectif de 12 associations professionnelles de solidarité internationale qui ont fait l'hypothèse « *quelles progresseraient mieux ensemble que séparément et quelles dépasseraient leurs différences et leurs concurrences en se fixant des défis communs et des enjeux partagés* ».

Le Gi est un lieu d'échange et de partage d'expériences et de pratiques qui permet d'alimenter la réflexion des acteurs de la co-opération et de formuler des recommandations en matière de politiques publiques.

**Coordination** : Julie Sasia (Gret) et Aurélie Cerisot (Groupe initiatives)

**Autrices** : Julie Sasia (Gret), Cécile Patat (Iram) et Aurélie Cerisot (Groupe initiatives)